

Paris, le 7 décembre 2020

Mots-clés : ACTIONNARIAT SALARIE / ELECTIONS / GOUVERNANCE / ORANGE

## Contacts Presse

Agence C3M  
Tél. : 01 47 34 01 15

## Les actionnaires-salariés de Orange votent à leur majorité en faveur de l'AASGO, première association d'actionnaires salariés chez Orange, pour les représenter au Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions

**Le Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions, le fonds d'actionnariat-salaré chez Orange a été renouvelé entièrement par consultation électorale des 128 000 actionnaires salariés et anciens salariés. La majorité des voix s'est portée sur la liste indépendante de l'AASGO (32,5 % de voix).**

### Le Fonds Commun de Placement Orange Actions a renouvelé sa gouvernance

Pour la première fois chez Orange, ce sont directement les 128 000 actionnaires-salariés, anciens-salariés, et retraités, qui ont désigné les membres du Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions. <sup>1</sup> L'élection s'est terminée vendredi 4 décembre : **avec 32,5 % des voix**, la liste AASGO arrive largement en tête, devant les autres listes, toutes portées par des syndicats (CGT, FO, CFE-CGC, CFDT). Ce sont donc plus de 20 millions de voix qui se sont portées sur l'**AASGO**.

L'AASGO aura **8 sièges** sur 24 dans le Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions, Marc Maouche, Saida Merini, Olivier Paon, Catherine René (titulaires), Renan L'Helgoual'Ch, Elisabeth Saubadu, Pascal Rotthier et Hajer Tebourbi (suppléants).

Ces représentants sont élus pour 3 ans.

« C'est **une très belle victoire** pour les partisans d'un **actionnariat salarié fort**, que l'AASGO veut amener à 10% du capital d'Orange, et d'un actionnariat salarié **indépendant** à l'abri des conflits d'intérêt. *Ces deux convictions guident le travail de l'AASGO, et nous sommes heureux que cette élection ait été l'occasion de les faire entendre et partager largement* », explique Marc Maouche, Président de l'AASGO.

### L'actionnariat-salaré devrait passer à 6% en 2021 chez Orange

La consultation des actionnaires-salariés pour le renouvellement du FCPE Orange Actions, a été ponctuée de l'annonce par le Conseil d'Administration d'Orange du 2 décembre, d'une très prochaine grande Offre de souscription d'actions Réservée aux Personnels, portant sur 30 millions de titres. La Direction d'Orange a également réitéré officiellement, sa volonté de faire progresser à terme jusqu'à 10% l'actionnariat-salaré dans le capital du groupe.

<sup>1</sup> Une des conséquences de la Loi Pacte, qui oblige à ce que le Conseil de Surveillance ne soit plus désigné par les Instances représentatives du Personnel, et la Direction, pour éviter tout risque de conflit d'intérêt.

L'AASGO a déjà travaillé sur des propositions précises pour que l'opération soit un succès et profite au plus grand nombre. Dès janvier, les négociations avec la Direction commenceront pour la mise en place de la future ORP 2021. L'AASGO s'investira fortement pour obtenir des conditions avantageuses pour tous les souscripteurs salariés et anciens salariés (décote, abondement, délais de paiement).

#### **A propos d'AASGO**

L'AASGO entre dans sa 24ème année d'existence, elle est la plus ancienne et la plus importante des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés chez Orange ; l'AASGO défend les intérêts des actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange et oriente l'action de la Direction d'Orange dans l'intérêt de tous. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. Animée par des spécialistes de l'actionnariat salarié et de l'épargne, l'AASGO informe régulièrement et de manière objective, les 128 000 actionnaires salariés d'Orange. L'AASGO est membre actif de la FAS, Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés, et pilote notamment ses travaux dans les domaines législatifs mais aussi de la gouvernance et du benchmark annuel.

Pour en savoir plus : [www.aasgo.org](http://www.aasgo.org)

Suivez nous sur twitter : <https://twitter.com/CanalAASGO>